

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
RECUI 2 AVR. 2013

Commune
de
LIVET ET GAVET



SEANCE DU 29 MARS 2013

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....14
Nombre de présents..... 8
Nombre de votants..... 9

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

**L'an deux mil treize et le vingt neuf mars à dix huit heures,
le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET
s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel
de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur
Gilbert DUPONT, Le Maire.**

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Alain
BLETON, Mesdames Caroline KEBAILI, Chrystel LE QUANG,
Gisèle AMBROSIANO, Christine GANDOLFE, Danielle GRIVEL-
DELILLAZ

Date de convocation du conseil municipal :

25/ 03/ 2013

Absents : Madame LEISERING Marie, Messieurs BOURSON
Stéphane, DEVILLERS François, GADAUD Stephan,
PELLEGRINELLI Vincent

Pouvoir : Monsieur Patrick BIDAUD donne pouvoir à
Monsieur Alain BLETON

BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRIMITIF 2013 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2013
concernant le budget principal de la Commune, et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.
Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE le budget présenté, à savoir :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	3 048 222.22 euros
Dépenses	3 048 222.22 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	1 185 002.34 euros
Dépenses	1 185 002.34 euros

AUTORISE le Maire et le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT

